

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 30 juin 2014

Président: M. Yves JEGO

Présents : MMES : BERRIER, TIMON, MICHOT, JUGET, LESSINGER, TASSEL,
JACQUIER, ZAIDI, ETIENNE, CASTELLAIN, LEROY-BALTA,
BIGAULT, DREZE, DE SAINT LOUP, QUIMBRE, GAUTHIER,

MM : VILLETTE, MIGUET, CORBIN, BERNARD, BLANCHOT,
SENOBLE, DEMELUN, AGUILAR, LEGROS, VARY, LECHNER,
CHEREAU, ALBOUY, VALLEE, HAMELIN, CHERON, BRUN,
GAULTIER, TYCHENSKY, BENARD, RUIZ, GOSSEREZ,

Pouvoirs : M. LOPEZ a donné pouvoir a M. MIGUET,

Absents excusés : MMES DA FONSECA, CHAZOILLERES et MM. GERIN, LIORET,
AFONSO, CHKIF, GAULTIER, REGUIG, MARTINEZ.

Mme CASTELLAIN a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Elit à l'unanimité :

- ◆ Les membres de la Commission d'Ouverture des Plis en procédure de Délégation de Service Public

Créé à l'unanimité :

- ◆ La Commission Tourisme

Désigne à l'unanimité :

- ◆ Les délégués communautaires au sein d'organismes extérieurs

Approuve à l'unanimité :

- ◆ Le règlement intérieur de la Communauté de Communes des Deux Fleuves

Elit à l'unanimité :

- ◆ Les délégués au Syndicat Mixte des Rus du Val de Seine

Approuve à l'unanimité :

- ◆ La convention de partenariat SNCF/CC2F pour la réalisation des études de restructuration du pôle gare de Montereau

Approuve à l'unanimité :

- ◆ La convention de financement CC2F/STIF pour la réalisation des études de restructuration du pôle gare de Montereau

Approuve à l'unanimité :

- ◆ La Décision Modificative n°1 du Budget Assainissement 2014
- ◆ La Décision Modificative n°1 du Budget Actions Economiques 2014
- ◆ La Décision Modificative n°1 du Budget Saint Donain 2014

Valide à l'unanimité :

- ◆ La Convention de participation de la CC2F aux travaux de réalisation d'une liaison piétons/cycles le long de la RD 605 réalisés par le Département

Approuve à l'unanimité :

- ◆ La Décision Modificative n°1 : Budget Général

Valide à l'unanimité :

- ◆ L'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique par le Sigeif

Adopte à l'unanimité :

- ◆ La convention de mise à disposition du service d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols de la CC2F au profit des communes

Vend à l'unanimité :

- ◆ Un terrain sur le Parc d'activités de Saint Donain

Renouvelle à l'unanimité :

- ◆ La convention avec Melun Val de Seine

Approuve à l'unanimité :

- ◆ Le lancement de l'étude préalable à la création d'un bassin sur la commune de La Grande Paroisse, ainsi que la demande de subvention associée



Le Vice Président Délégué,

Alain DEMELUN